MM. de Baillencourt (Douai), Bareis-Lepers (Tourcoing), Bouchez (Armentières), Buisine-Rigot (Lille), Carlon (Armentières), Cauilliez-Laurent (Tourcoing), Charvet (Armentières), l'abbé Compagnon (Armentières), Croin (Tourcoing), Dansette (Armentières), Em. Debailleul (Marcq-en-Barœul), Delmaere (Tourcoing), Dutilleul (Armentières), Féron-Vrau (Lille), l'abbé Guidé (Maubeuge), Hazard (Douai), Herbaux (Tourcoing), l'abbé Heard (Lille), Janson (Armentières), Joire (Tourcoing), Lambert (Armentières), Em. Lesaffre (Marcq-en-Barœul), Joseph Motte (Tourcoing), Rogeau (Armentières), Salmon (Armentières), Sion (Tourcoing), Suin (Tourcoing), Toulemonde (Tourcoing), l'abbé Van Bokstael (Tourcoing), Wibaux-Motte (Roubaix), Woussen (La Gorgue)

Il serait trop long d'énumérer les maisons représentées par chacun de ces pèlerins ; à lui seul, M. l'abbé Van Bokstael, doyen de Saint-Christophe, en représente trente-quatre.

Mastaing. — *L'assassinat de Mastaing.* — Lefebvre, Pecqueur et Miens, écroués à la prison de Valenciennes sous l'inculpation de complicité dans l'assassinat de Mastaing, sont allés de nouveau à l'interrogatoire. Lefebvre sortait du cabinet du juge sans avoir fait d'aveu.

M. Gérard, brigadier de la gendarmerie de Bouchain, qui a conduit l'enquête, appelé aussi à l'instruction, l'a questionné à son tour dans les couloirs du palais, et est parvenu bientôt à lui faire avouer qu'il était avec Pecqueur et Miens, les seuls assassins de l'infortuné Urbain Lefebvre.

Douai. — *Les élections municipales.* — Les élections municipales de Douai avaient été attaquées devant le conseil de préfecture à cause de quelques bulletins imprimés sur du papier.

Le conseil de préfecture avait annulé onze de ces bulletins, mais, néanmoins, les résultats de l'élection n'avaient pas changé.

MM. Dubruile et Daschodt, qui avaient formé au conseil d'Etat un recours tendant à faire déclarer M. Courtecuisse élu au premier de scrutin et, par voie de conséquence, à faire annuler l'élection de M. Devred, qui est passé le dernier au second tour, viennent de se désister de leur pourvoi. Les résultats des élections municipales de Douai sont donc maintenant définitifs.

Le Cateau. — Mercredi a eu lieu, au Cateau, le mariage de Mlle Seydoux, la fille du grand manufacturier, conseiller général du Nord, avec M. Ferdinoy Roy, de Paris.

Avesnes. — Un fait des plus étranges préoccupe l'opinion publique dans l'arrondissement d'Avesnes. Au mois d'octobre dernier, les nommés Valéry Orphée et Paul Leuzière, ayant été accusés d'une affaire de mœurs, furent arrêtés, traduits en police correctionnelle et condamnés, le premier, comme principal coupable, à 13 mois de prison et le second, comme complice, à 6 mois de la même peine.

Les deux condamnés ayant interjeté appel, la cour de Douai cassa le jugement du tribunal d'Avesnes et renvoya Valéry Orphée, seul, devant la Cour d'assises. Celle-ci, en son audience du 24 courant, acquitta cet individu

Les accusés ayant été condamnés ensemble à Avesnes, et l'un d'eux seulement renvoyé devant la Cour d'assises, il en résulte cette situation anormale et déplorable qu'un homme subit actuellement une peine de six *mois de prison*, pour avoir prêté sa complicité à un crime que le jury déclare n'avoir pas été commis.

Saint-Pol. — Lundi prochain aura lieu l'installation du nouveau curé de cette commune, M. Demon.

Avant d'être appelé à la cure de Saint-Pol, M. Demon était vicaire à Roubaix où, par son esprit conciliant, il a su acquérir toutes les sympathies.

La réception du nouveau doyen se fera en grande pompe, lundi, à trois heures et une fausse porte sera établie en face de l'église.

Wormhoudt. — Une tentative de vol des plus audacieuses et qui rappelle de loin les exploits de Cartouche vient d'être perpétrée dans cette commune.

Dans la nuit d'avant hier, la dame veuve Lambin, rentière, était réveillée en sursaut, vers minuit, par un bruit insolite qui se produisait à l'étage supérieur. Elle alluma sa chandelle, et comme elle n'avait pas froid aux yeux, elle s'arma d'un revolver et fit une ronde autour de la maison. Au moment où elle arrivait dans la cour, elle aperçut deux individus escaladant la barrière et fuyant à toutes jambes.

La brave dame ne jugea pas nécessaire de les suivre dans leur fugue, ils avaient un peu l'air de lapins en goguette. L'enquête a démontré que deux intrus, dont on a relevé les traces, avaient dû se laisser enfermer dans la maison, où ils avaient sans doute pénétré par surprise, car, pour sortir, et en entendant Mme Lambin se lever, ils déplacèrent, pour se sauver plus vite, une douzaine de pannes de la toiture, qui furent retrouvées dans la cour.

Grâce aux empreintes relevées par la gendarmerie, on espère arriver à la découverte des coupables.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne. — *Couronnement de Notre-Dame.* — Le Souverain pontife Léon XIII, par une faveur toute spéciale, vient d'autoriser le couronnement solennel de Notre-Dame de Boulogne.

La célébration de la fête aura lieu au mois d'août prochain, en présence d'un grand nombre de NN. SS. les évêques de la région, sous la direction de Mgr di Rende, archevêque de Bénévent et nonce apostolique du Saint Siège près du gouvernement français.

Cette importante cérémonie coïncidera avec le centième anniversaire de la naissance de Mgr Haffreingue, qui a relevé de ses ruines la basilique de Notre-Dame, inauguré l'ère des pèlerinages en France, et si puissamment contribué à la prospérité et au renom de la ville de Boulogne.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 février. — Ernest Dancette, rue de la Montagne, 1. — Marin Toch, rue Jean-Barth, 14. — Célina et Zénobie Verhulst, jumelles, rue de l'Ommelet, 171. — Bruno Cacheux, rue des Longues-Haies, cour St-Joseph, 1. — Emile Deconinck, rue de la Perche, Impasse du Sud, 2. — Rosalie Delplanque, rue de Cohem, 142. — Henri Rees, Sentier du Ballon, maisons Sadoustiy, 8. — Marguerite Dessan, rue de Lille, 232. — Clotilde Carbon, rue Lannoy, 10.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 21 février. — Louis Devreugle, représentant de commerce et Mathilde Philippart, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 février. — François Spilers, 3 mois, rue Bernard, cour Bernard, 12 — Pierre Meul, 2 ans, rue de l'Epeule, 2e cour Lampe, 25. — Rosine Desmarets, 2 mois, rue de l'Alouette, cour Lepers, 3. — Etienne Bouvry, 15 jours, à l'Hôtel-Dieu — Cortiaux, pr sexé sans vie, rue Lacroix, 40. — Zoé Cachera, 49 ans, tailleuse, rue de Toulouse, 24. — Clara Gilmez, 42 ans, cordonnière, rue du Marquisat, 43.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DELDICQUE-LESAGE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edmond-Joseph DELDICQUE, décédé à Roubaix, le 25 février 1885, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 1er mars, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Lys prolongée, 50.

Les amis et connaissances de la famille GILMEZ-SAMAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Clara GILMEZ, veuve de Monsieur Alphonse DEROULIN, décédée à Roubaix, le 27 février 1885, à l'âge de 42 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 1er mars, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Marquisat, 43.

Les amis et connaissances de la famille HESPEL-TIBERGHIEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Lodois HESPEL, décédé à Roubaix, le 27 février 1885, dans sa 51e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le dimanche 1er mars, à 5 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 2 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 222.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEBOURLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Antoine-Joseph DUBOIS, décédé à Roubaix, le 27 février 1885, dans sa 24e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le Mardi 3 mars 1885, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Mazarin, fort Cavrois, 16.

Madame veuve TRUFFAUT-BRUET et sa famille, vous prient d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 mars 18-5, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Antoine TRUFFAUT, capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur, décédé subitement à Roubaix, le 23 janvier 1885, dans sa 56e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 2 mars 18-5, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Dame Désirée Joséphe MOUSSAIN, veuve de Monsieur Eloi GOBLET, décédée à Croix, le 21 janvier 1885, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 1,2.—20.00

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 2 mars 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Lucie GAILLEZ, veuve de Monsieur Charles-Eugène MALFAIT, décédée à Roubaix, le 11 janvier 1885, à l'âge de 72 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le mardi 3 mars 1885, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré-François WLART, employé de commerce, décédé à Tourcoing, le 5 mars 1884, dans sa 31e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS [illegible] ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Journal de Roubaix*

BELGIQUE

LA GRÈVE DES MINEURS

La situation s'aggrave. Sur quelques points, des scènes de violences et de légers attentats ont été commis. Cependant, en général, les grévistes sont calmes et n'approchent pas des charbonnages.

A Jemappes, mercredi soir, un garde-champêtre a été blessé à la figure par une pierre qui a été lancée d'un groupe de houilleurs. L'auteur de cet attentat n'est pas connu.

A Boussu, tout est excessivement calme, nous dit notre correspondant, et c'est à tort qu'on a signalé une situation anormale en cette commune.

A Wasmes, une bataille a eu lieu entre ouvriers charbonniers. Quelques horions et rien de plus.

A Pâturages, c'est à peine si l'on rencontre quelques grévistes. Cependant ils se sont réunis hier sur la place; mais ce rassemblement a été dispersé sans aucune difficulté.

A Frameries, même situation qu'hier. On ne connaît pas encore le mauvais plaisant qui s'est amusé à faire sauter quelques cartouches de poudre comprimée, en pleine campagne.

A Quaregnon, la grève est générale. Environ 1,100 ouvriers se sont encore mis en grève hier matin, 430 au puits Gaillet de Belle-et-Boune, 320 à Sainte-Julie de Rieu-du-Cœur, 330 à Sainte-Hortense de Bonne-Veine.

Hier après-midi, un meeting a eu lieu à Quaregnon. A sa sortie de cette réunion, M. Fauviaux a reçu un coup de bâton d'un charbonnier qu'il avait désigné au cours du meeting. M. Fauviaux n'a qu'une légère contusion.

A Flénu, hier après-midi, huit à neuf cents grévistes se sont réunis et ont chanté devant l'habitation de M. l'ingénieur Defer. Tout s'est bien passé.

Telle était la situation hier soir dans les principaux centres. Rien que rien ne fasse prévoir des actes répréhensibles, la gendarmerie exerce une surveillance active et tous les gendarmes de la brigade de Mons se sont rendus au Couchant.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'environ deux cents grévistes de Pâturages sont allés hier, vers cinq heures du soir, au puits n° 7 Saint-Antoine de l'Escouffiaux, à Wasmes; ils ont expulsé le machiniste et ont éteint les feux de la machine, pendant que quarante ouvriers se trouvaient dans les travaux souterrains. Le ventilateur a cessé de fonctionner, mais il a pu être remis en marche immédiatement, et les ouvriers ont été remontés sans avoir eu à souffrir de cet acte odieux, qui pouvait avoir de si terribles conséquences, et dont les auteurs sont connus. Aucune arrestation n'a été cependant opérée jusqu'ici.

Hier matin, la gendarmerie en service à Wasmes a arrêté trois individus travestis, ayant la figure noircie, qui jetaient des pierres à certaines personnes et aux gendarmes.

Ailleurs, tout est calme. Cependant les grévistes se sont réunis et ont circulé hier soir et pendant une partie de la nuit, chantant et criant. Ces rassemblements étaient facilement dispersés, mais ils se reformaient bien vite un peu plus loin.

Dernière heure. — Un escadron de lanciers est parti à 2 heures pour Hornu, où les grévistes menacent d'empêcher le travail. Les troupes sont consignées.

Le meneur Fauviau. — On lit dans le *Courrier de l'Escaut* :

« Le citoyen Fauviau est le seul orateur qui se soit produit dans les meetings de ces derniers jours.

« Ce « donneur de conseils », vit plantureusement aux dépens de ceux qui l'écoutent.

» Pour entendre sa parole, les malheureux houilleurs doivent payer dix centimes d'entrée.

» Fauviau — qui paraît avoir des aptitudes pour le commerce — avait même, dans le début de la grève, estimé à 25 cent. par personne son talent oratoire. Il a été obligé de reconnaître que cela ne valait pas autant, et il est descendu au prix modique de 10 cent.

» Néanmoins, dans ces conditions, ce farceur doit encore faire de très jolis bénéfices, d'autant plus qu'il ne se donne pas grande peine pour préparer ses harangues. Celles-ci sont partout les mêmes.

» En admettant qu'il n'y ait eu à chaque meeting pris l'un parmi l'autre, que cinq cents auditeurs, Fauviau a ramassé pour chacune de ses exhortations à la grève cinquante francs !

» Le métier est lucratif et l'on conçoit que le citoyen Fauviau engage les ouvriers à persévérer dans la voie où ils viennent d'entrer.

» Quand donc les charbonniers — de braves gens fort malheureux, il faut bien le reconnaître — comprendront-ils que les pérroreurs des meetings ne leur ont jamais rendu que de très mauvais services ?

» Voici un détail qui ne manque pas de saveur. Dans un de ses derniers meetings, on n'était admis que moyennant une rétribution variant selon le plus ou moins d'élégance des vêtements. Ainsi une femme en sabots payait 5 centimes, les *blancs bonnets* 10 centimes. Les hommes affectant une tenue ultra-démocratique étaient admis moyennant 5 centimes d'entrée, mais ceux qui avaient des souliers aux pieds devaient payer 25 centimes. La redingote n'était admise qu'avec difficultés, alors même que celui qui en était revêtu déboursait le maximum de la taxe.

» Voilà au moins un procédé qui ne manque pas d'originalité et qui nous prouve qu'il y a chez les organisateurs des meetings des gens pratiques.

Mons, 28 février. — La situation des grèves de Mons n'est pas changée. La gendarmerie a chargé les grévistes qui voulaient empêcher le travail. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Fauviau, organisateur des meeting a été arrêté.

Dixmude. — *Vol d'église.* — On écrit de Dixmude : « On dirait vraiment qu'une bande de voleurs d'églises rôde aux environs de Dixmude. En moins d'un mois de temps, les églises de Clercken et Houtpulst, et la chapelle de Saint-Jacques-Capelle, ont été l'objet de vols plus ou moins considérables. Voilà que cette nuit encore, probablement les mêmes malfaiteurs se sont introduits, en forçant la porte, fermée au moyen d'une barre en fer, dans la sacristie de l'église de Caeskerke. A 11 h. du soir, M. le curé, appelé chez un malade, avait encore trouvé tout en ordre, lorsqu'il était allé chercher le saint Viatique, et ce matin, le bedeau, en pénétrant dans la sacristie, fut tout étonné de trouver les armoires grandes ouvertes. Il alla avertir le curé, et celui-ci constata que les sacrilèges, avaient emporté toutes les reliques, un plateau pour les burettes, le couvercle d'un ciboire, ainsi que quelques hosties non consacrées. »

Dieppe (Seine-Inférieure), 27 septembre 1879 : « Ma mère, âgée de 73 ans, s'est très bien trouvée de l'usage du *Fer Bravais* qu'elle a pris à la suite d'accès chroniques d'une névrose des fonctions digestives. Pendant ces accès, l'alimentation était difficile et insuffisante pour la nutrition. Il en résultait un grand épuisement de forces que l'emploi du *Fer Bravais* a ramenées heureusement.

ED. LE MAGNEN.

Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge. 10353

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La gauche radicale

Paris, 28 février. — M. Madier de Montjau a pris, hier, possession de la présidence de ce groupe et, dans un long discours, en a de nouveau défini le programme : l'exécution de toutes les promesses faites à la démocratie. En passant en revue les questions à l'ordre du jour, il a négligé le scrutin de liste, mais parlé des élections anticipées. A ses yeux, la *Chambre, sous peine de faillir à son mandat*, ne peut consentir à l'abréviation de ses pouvoirs et faire les affaires d'un ministère en détresse.

La politesse de M. Tirard

Paris, 28 février. — On raconte que les députés et sénateurs d'un département du Midi s'étaient présentés hier matin chez M. Tirard, ont reçu un accueil moins que courtois.

— Les sénateurs et les députés m' « embêtent » aurait dit notre surintendant des finances.

Sur ce, un des visiteurs, L..., dit-on, prend son chapeau :

— Messieurs, dit-il à ses collègues, nous n'avons plus rien à faire ici.

Et M. Tirard resta seul, un peu inquiet des suites de son accès de mauvaise humeur.

La défense de la liberté religieuse

Paris, 28 février. — Hier soir, à la salle du Gymnase, au Marais, importante réunion organisée par le comité de défense religieuse, sous la présidence de M. de Mackau, député. Salle comble. M. Daguilhon-Pujol a pris la parole sur la question de la liberté d'enseignement. Grand et légitime succès pour le brillant avocat, qui a flétri énergiquement la politique opportuniste et la persécution dirigée contre l'enseignement chrétien.

Faillite d'une banque populaire

Paris, 28 février. — Le *Journal général d'affiches* enregistre la déclaration de faillite de la « Banque populaire du travail et de l'épargne ». Le directeur de cette Société était, au 1er janvier, du moins, M. Cyprien Girerd, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture et du commerce. Parmi les membres du conseil d'administration figurent les noms de plusieurs hommes politiques, appartenant tous à la gauche, MM. Labiche et Claude (des Vosges), sénateurs; MM Frédéric Passy, de Hérédia, Lepère, Etienne, députés.

Le musée des Arts décoratifs

Paris, 28 février. — La commission chargée de l'examen du projet de loi portant approbation de la convention conclue entre l'Etat et l'Union centrale des arts décoratifs a entendu hier M. Antonin Proust sur les clauses du cahier des charges. Dans sa prochaine séance, la commission entendra l'architecte qui a fait le plan de l'édifice à construire sur l'emplacement de l'ancienne Cour des Comptes, afin de savoir si la dépense à faire dépassera 3,500,000 fr.

Un congrès de dynamitards

Paris, 28 février. — Plusieurs journaux ont démenti successivement qu'il fût question de la réunion d'un congrès des dynamitards à Paris. Aujourd'hui, la preuve est irrefragablement acquise que ce congrès doit sans faute avoir lieu le 5 mars, à Paris. Une lettre circulaire, saisie à Londres le 24 du courant, et transmise au gouvernement français dès le lendemain, ne laisse aucun doute à ce sujet.

Des lâches !

Paris, 28 février. — Sous ce titre, le *Cri du Peuple* publie la note suivante :

« Un crime a été commis.

» Des gens — des misérables — se sont rendus, se en cachant, à la tombe de Jules Vallès, en ont enlevé la couronne du *Cri du Peuple*, celle des membres de la Commune et celle des socialistes allemands.

» Cette dernière a été foulée aux pieds, émiettée, dans l'allée même; les autres ont été jetées au tas d'ordures le plus proche et enfouies dans la boue.

» Les rossés du boulevard St-Germain ont pris leur revanche. Couards devant un châtiment immédiat, ils ont senti la bravoure leur revenir devant la certitude de l'impunité.

» Nous regrettons de ne pas connaître les auteurs de cette inqualifiable action. Oui, nous le regrettons sincèrement.

» Mais les gredins capables de telles vilenies fuient les responsabilités qu'ils encourent, le châtiment qu'ils méritent, le crachat que leur visage appelle.

» Quels qu'ils soient — étudiants en rupture de brasserie ou policiers à la solde du ministère — ce sont des lâches.

» *Des lâches !* »

Parlement anglais

Londres 28 février. — La discussion de la proposition de censure de sir Stafford Northcote, à la Chambre des Communes, s'est terminée à une heure trente. Le ministère a quatorze voix de majorité. La division a donné le résultat suivant : Pour le vote de censure 288 voix; contre 302 voix.

La *division*, à la Chambre des lords, a donné le résultat suivant :

Pour la motion de lord Salisbury, 189 voix, contre 68 voix.

La majorité contre le gouvernement est donc de 121 voix.

L'occupation de la Tripolitaine

L'agence Havas publie la note suivante, en réponse à une information de la *Tribuna*, qui a été publiée dans notre numéro d'hier :

« On a fait courir le bruit que M. Cambon devait se rendre prochainement à Tripoli. Nous sommes en mesure de démentir cette nouvelle, notre ministre à Tunis n'ayant nullement l'intention de faire un voyage dans la Tripolitaine. Quant au général Boulanger, il est reparti pour Tunis, parce que la réunion de corps d'armée, à laquelle il a pris part comme commandant du corps d'occupation de la Régence, a terminé ses travaux, et nullement pour préparer une occupation possible de la Tripolitaine par les troupes françaises. »

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 28 février. — Le conseil des ministres, tenu dans la matinée, s'est occupé des affaires courantes. Le gouvernement persiste à s'abstenir dans la question des blés durs. M. Rouvier soutiendra l'exonération des maïs et des orges. M. Hérisson est nommé conseiller à la cour de cassation ; M. Ballot est nommé vice-président du Conseil d'Etat, et M. Fleurens, président de section.

La paix ou la guerre ?

Paris, 28 février. — L'*Agence Havas* a reçu une dépêche datée de Shanghaï, 28 février, à midi 30, disant que le bruit court à Pékin que tous les dignitaires de l'empire sont invités à donner leur opinion opportuniste pour continuer la guerre ou faire la paix.

Les chemins de fer en temps de guerre

Paris, 28 février. — Après une entrevue avec M. Raynal, M. de Janzé a déposé une interpellation relative aux compagnies de chemins de fer et aux services qu'elles pourraient rendre avec leur outillage et leur personnel en temps de guerre. La discussion de l'interpellation est fixée à jeudi.

Le vote du Parlement anglais

Londres, 28 février. — Le *Standard* et le *Morning-Post* considèrent le double vote de la Chambre des lords et de la Chambre des communes comme une manifestation du sentiment national contre le cabinet ; ils disent que la faible majorité à la Chambre des communes provient des députés fonctionnaires.

Le *Times* constate l'échec moral du cabinet, il croit que l'humble majorité de la Chambre des communes ne lui permet pas de donner sa démission immédiatement, mais elle lui enlève toute son autorité. Il ne survivra pas longtemps.

Le *Daily News* dit que les ministres avaient manifesté leur intention de se retirer si la majorité était inférieure à 15; ils se réuniront aujourd'hui. Il est possible qu'ils donnent leur démission et lord Salisbury serait appelé.

Le général Graham

Londres, 28 février. — Le *Daily Telegraph* dit que le général Graham, blessé à la jambe, est obligé de séjourner une huitaine de jours au Caire avant de continuer sa route pour Souakim.

Incendie du théâtre de Washington

Washington, 28 février. — Un incendie a détruit le théâtre national de Washington.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 28 février 1885

Présidence de M. LE ROYER, président

La séance est ouverte à 2 heures.

Le budget des cultes

Le Sénat continue la discussion du budget des cultes.

Conformément à l'amendement de M. de Pressensé, le Sénat adopte un crédit de 170,000 francs pour le personnel du culte israélite.

Le budget de la guerre

Le Sénat passe ensuite à l'examen du budget de la guerre.

Les articles 11 à 13 sont adoptés.

Sur l'article 14, M. Fresneau demande au ministre de réserver certaines fournitures de fourrages pour nos propriétaires et nos cultivateurs, et de ne pas donner ces fournitures en adjudication en bloc pour une région.

M. le général Lewal répond que, dans l'intérêt de l'Etat et de l'agriculture, l'administration ne procédera pas par marchés trop importants.

Les chapitres 14 à 32 sont adoptés.

M. le colonel Meinadier appelle l'attention du ministre sur les militaires en congé de réforme pour infirmités.

M. le général Lewal répond que la situation financière ne permet de rien faire en ce moment pour eux.

Les articles 35 à 41 sont adoptés.

Budget des travaux publics

Le Sénat aborde la discussion du budget des travaux publics.

Les articles 1 à 35 (1re section), sont adoptés; ceux de la 2e section relatifs aux travaux extraordinaires, sont également adoptés.

M. le colonel Meinadier demande qu'un crédit de 1 million pour la rectification des routes nationales soit porté à 1 million 500 mille francs.

M. Raynal, ministre des travaux publics, combat cet amendement qui est repoussé.

La séance continue.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 28 février 1885

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. le président fait l'éloge funèbre de M. Villiers.

Discussion sur le tarif des douanes

M. Peytral soutient un amendement tendant à exempter les blés durs de toute surtaxe.

Il affirme qu'une surtaxe porterait un coup fatal à la fabrication des pâtes alimentaires. Une campagne, dit-il, a été dirigée contre son amendement par les députés de l'Algérie, mais ce n'est pas la manifestation de l'opinion réelle du pays.

M. Graux déclare que la commission, sans accepter l'amendement, ne s'oppose pas à la prise en considération (murmures).

La prise en considération est repoussée.

PROGRAMME DES THÉATRES

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 1er mars 1885. — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0. — Abonnement suspendus.

Lakmé, opéra comique en 3 actes, de Gondinet et Gille. Musique de Léo Delibes.

Les deux Sourds, vaudeville en un acte, par Jules Moinaux.

Don César de Bazan, drame en 5 actes, mêlé de chant, de MM. Dumanoir et Dennery.

Asthme, Oppression

SIROP de JANNIN

dont le succès toujours croissant depuis vingt ans, calme instantanément les crises et amène une guérison rapide.

Excellents effets dans les **Palpitations, Rhumes, Maladies de Poitrine.** — Le Flacon, 3 fr.

Dépôts à Roubaix, pharmacies Bataille, Sebert et Doublemart, et bonnes pharmacies. d.12av.—20982

AUX MALADES

Atteints de gastralgies, digestions difficiles, névralgies, migraines, constipation, épuisement, hémorragies, pertes de sang, flueurs blanches; aux vieillards et aux convalescents, nous recommandons l'usage des *Pilules Barie*, toniques, reconstituantes, digestives. C'est le remède le plus facile à prendre et celui qui a obtenu le plus grand succès.

La boîte de 3 francs, se trouve dans toutes les pharmacies : à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien ; à Tourcoing, pharmacie Bruneau, 2, rue de Lille. 31436

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Lehman, 107 boulevard Magenta. — MM. Réquillard et Bellon, 30 faubourg Poissonnière. — M. Desternes, 15 rue Paul Leleng. — M. L. Lévy, 46 rue des Jeûneurs. — M. Moreau, de Beaune, hôtel de la Terrasse, boulevard Montmartre. — MM. Brussel et Kieffe, faubourg Poissonnière 51.

M. Aug. Junca, 132 faubourg Saint-Denis. — MM. Miccio et Cie, 20 rue Richer. — MM. Thrilha et Aubry, 32 rue du Sentier, ont des acheteurs en tissus.

MM. Réquillart et Bellon, 39 faubourg Poissonnière, attendent des clients dans les premiers jours de mars.

Céréales et farines

PARIS, samedi 28 février

(Dépêche spéciale)

Farines. — 9 marques. — Tendance ferme.

	27 fév.	28 fév.		27 fév.	28 fv.
Disponible.	48 80	48 80	4 de mars	47 ..	47 10
Mars.....	46 60	46 75	4 de mai..	47 60	47 75

Marque Corbeil ..... 48 ..

Circulation : 11 600.

Blés. — Tendance ferme.

Disponible.	21 25	21 25	4 de mars.	21 90	22 ..
Mars.....	21 40	21 40	4 de mai .	22 60	22 75

Seigles. — Tendance calme

Disponible.	16 25	16 25	4 de mars.	16 75	16 75
Mars.....	16 40	16 40	4 de mai.	17 10	17 25

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

vendredi 27 février. (Clôture).

MAIS

NEW-YORK				CHICAGO			
Février	50 1/2	Août....	../.	Février.	36 3/4	Août..	../.
Mars..	49 1/4	Sept....	../.	Mars...	36 3/4	Sept..	../.
Avril ..	49 ../.	Octob....	../.	Avril...	37 ../.	Octob.	../.
Mai ..	48 1/2	Nov....	../.	Mai...	40 1/4	Nov...	../.
Juin...	48 1/2	Déc....	../.	Juin....	../.	Déc....	../.
Juillet	.. ../.	Janvier ..	../.	Juillet.	.. ../.	Janvier	.. ../.

FROMENT

Février	86 1/4	Août....	../.	Février	72 3/4	Août..	../.
Mars..	86 1/4	Sept....	../.	Mars...	72 3/4	Sept..	../.
Avril..	87 1/2	Octob....	../.	Avril...	74 1/4	Octob.	../.
Mai...	89 /	Nov....	../.	Mai...	73 3/4	Nov...	../.
Juin ..	89 ../.	Déc....	../.	Juin...	73 3/4	Déc....	../.
Juillet	90 1/4	Janvier ..	../.	Juillet	.. ../.	Janvier	.. ../

PARIS, 27 février

Avoine. — Le rapproché est plus faible. Le livrable éloigné reste bien tenu.

Courant	18 ..	.. ..	4 de mars...	18 75	.. ..
Mars	18 25	18 ..	4 de mai....	19 25	.. ..
Mars-avril ...	18 50	.. ..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 28 février

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jour	O. pr.				
Colza.....	.. ..	60	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. ..	66 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays.	59 ..	59 ..	20 ..	21 50	23 ..	26 ..
Lin étranger	53 ..	54 50	54 50	18 ..	20 ..	22 50 24 ..
Chanvre....	.. ..	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 .. .. ..
Cameline...	.. ..	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 64 à 66 fr. l'hect.

PARIS, samedi 28 février

(Dépêche spéciale)

Huile de colza.	27 fév	28 fév.	Huile de lin.	27 fév.	28 fév.
Courant..	64 50	64 75	Courant..	54 75	54 75
Mars	64 50	64 ..	Mars.. ..	54 ..	54 ..
4 mars. .	64 25	64 75	4 mars .	53 75	53 75
4 de mai..	66 ..	65 25	4 de mai.	53 25	53 ..

PARIS, 27 février.

Colza. — Les prix se sont relevés, hier soir en Bourse de 50 à 75 centimes sur le courant du mois comme sur le livrable.

Aujourd'hui nous constatons une réaction en baisse de 25 centimes, avec une demande peu active.

Le courant du mois, tenu à 64 50, n'a d'acheteurs qu'à 64 fr.

Le livrable en mars est coté sans affaires de 64 50 à 64 25.

On fait du mars et avril à 64 25.

Les 4 mois de mars valent de 65 25 à 65 fr.

Les 4 mois de mai se traitent à 66 fr.

Les 4 derniers mois, qui avaient été payés hier à 67 50 et 67 75, sont offerts à 67 25 avec acheteurs à 67 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible ...	64 50	64 ..	Mars-avril...	64 50	.. ..
Courant	64 50	64 ..	4 de mars ...	65 25	65 ..
Mars	64 50	64 25	4 de mai. ...	66 ..	.. ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, acc. 1 0/0.)

Sucres

LILLE, samedi 28 février.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour		Cours préméd.	
	Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg.)	35 ..	.. ..	35 ..	.. ..
— bl. typ. n° 3	.. ..	42 ..	41 50	40 ..	.. ..
— pain 6 k n° 1	100 50	.. ..	.. ..	100 50	.. ..
Betteraves disp.	.. ..	.. ..	.. ..	44